La gouvernance territoriale et les interactions entreprise-territoire

Le dialogue social territorial permet d'investir des problématiques qui ne relèvent pas traditionnellement de la négociation collective comme le développement économique, l'aménagement du territoire et les politiques publiques qui correspondent aux compétences des collectivités territoriales.

Ce dialogue s'incarne dans des lieux de dialogue social territorial et à l'occasion de l'élaboration des outils de mise en œuvre des politiques publiques territoriales. Ces lieux et outils sont définis par la loi et obligatoires (schéma régional de développement économique, contrats de plan régionaux de formation professionnelle, contrats territoriaux emploi-formation...) ou ils sont créés par des collectivités territoriales (conférences territoriales, politiques sectorielles ; en Rhône-Alpes, les comités territoriaux emploi-formation pilotés par une instance territoriale État, région, départements, entreprises, partenaires sociaux, collège de citoyens et un comité opérationnel...), l'État déconcentré, voire les partenaires sociaux eux-mêmes avec le soutien financier des collectivités territoriales et/ou de l'État déconcentré (le Carrefour de l'innovation sociale, du travail et de l'emploi, le CISTE, en Poitou-Charentes). Les commissions paritaires locales sont également des lieux pour aborder plus largement la problématique de développement ou de redynamisation d'un territoire (voir à ce titre l'expérience d'Oyonnax), avec le soutien du Conseil régional et/ou de la Direccte.

Territoires - Mode d'emploi syndical - Emergences - 2010